

# C O M M U N I Q U É

Pour publication immédiate

## Fonds Marche/cours pour le Haut ! Plus connu et utilisé par les citoyens

**COOKSHIRE-EATON, le 9 juillet 2024** – Un an après sa refonte complète et fort de l'effort promotionnel déployé à l'automne 2023, le fonds Marche/cours pour le Haut a largement gagné en popularité. En effet, entre les mois de septembre 2023 et avril 2024, un total de 5390 \$ a été distribué entre 16 familles permettant à 24 enfants de participer à une activité de loisirs à moindre coût. Le fonds a également aidé une association sportive, une organisation fréquentée par les aînés et un centre de la petite enfance.

« L'aide financière reçue du fonds Marche/cours pour le Haut a permis à nos enfants de poursuivre leurs pratiques d'activités sportives alors que notre budget seul n'aurait pas été suffisant pour couvrir les frais d'inscription »

Nathalie Laramée, maman monoparentale de 2 enfants, Westbury.

L'augmentation du nombre de demandes fut telle que le comité de sélection a dû mettre une date limite pour la réception des demandes estivales. À la mi-juin, le comité de sélection a étudié les 26 candidatures reçues pour en retenir 15 selon les critères de priorisation suivants :

- Candidature présentant le plus bas revenu annuel (moins de 20 000 \$/année) ;
- Candidature provenant d'une famille nombreuse (3 enfants et plus) ;
- Candidature provenant d'une famille monoparentale ;
- Activités se déroulant sur le territoire du Haut-Saint-François (HSF).

C'est ainsi que 15 familles se sont partagé un montant de 7205 \$, diminuant les factures d'inscription pour le camp de jour, le soccer ou les cours de natation de 30 enfants du HSF.

« Nous sommes vraiment fiers de pouvoir soutenir autant de familles surtout dans cette conjoncture économique difficile. Les surplus accumulés au fonds sont maintenant tous redistribués et il reste un solde pour les sessions d'automne 2024 et d'hiver/printemps 2025. »

*Johanne Delage, mairesse de La Patrie et présidente du Comité Loisir MRC du Haut-Saint-François*

Veuillez noter que la date limite de dépôt pour les activités de loisirs se déroulant entre les mois de septembre et décembre 2024 est le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

### Nouveauté : Développement de nouvelles activités de loisir

La refonte 2023 du fonds comprenait un tout nouveau volet destiné à la mise en œuvre ou à la promotion de nouvelles activités de loisir offertes dans le HSF. En effet, 20 % des profits amassés lors de l'évènement Marche/cours pour le Haut 2024, soit un montant de 1783 \$, seront réservés pour le développement de nouvelles activités de loisir sur le territoire ou pour faire la promotion de fournisseurs d'activités qui débutent ou qui sont moins connus par les citoyens du HSF. Il suffit de communiquer avec l'équipe loisir de la MRC afin d'expliquer votre projet de loisir !

Rappelons que ce fonds, constitué des profits générés lors des différentes éditions de l'évènement du même nom, distribue une aide financière afin de rendre accessibles des activités sportives, artistiques ou culturelles à plus de jeunes et d'aînés du HSF.

Pour plus d'informations sur le fonds et ses modalités, consultez le site web de la MRC du Haut-Saint-François : [Fonds Marche/cours \(mrchsf.com\)](http://FondsMarche/cours(mrchsf.com))

Le document explicatif et le formulaire pour déposer une demande sont maintenant disponibles en anglais : [Fund Marche/cours - english version \(mrchsf.com\)](http://FundMarche/cours-englishversion(mrchsf.com))

*La MRC du Haut-Saint-François comprend 14 municipalités (Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury) pour une population de 23 653 habitants. Son conseil d'administration est formé de leurs maires. La MRC fournit des services tels que : transport collectif, internet haute vitesse, loisirs, cartographie/géomatique, urbanisme et inspection, gestion des cours d'eau (sécurité des personnes et des biens), programmes de rénovation domiciliaire, écocentre, mesure et vidange des fosses septiques, vente pour défaut de paiement de taxes municipales, fibre optique intermunicipale. Ses responsabilités couvrent l'aménagement du territoire, l'évaluation foncière, le plan de gestion des matières résiduelles, Récup-Estrie (en partenariat avec 5 autres MRC de l'Estrie), le parc éco-industriel Valoris, la sécurité publique, le schéma de couverture de risque en sécurité incendie. La MRC travaille sur des projets comme : la préservation du ciel étoilé, le parc régional du Marécage-des-Scots, la planification de la voirie locale, l'Article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (occupation du territoire), le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et le développement socioéconomique par le biais de son Centre local de développement.*

– 30 –

**Source et informations :**

Marie-Pierre Hamel  
Coordonnatrice des loisirs  
819 560-8400 poste 2114  
[mp.hamel@hsfqc.ca](mailto:mp.hamel@hsfqc.ca)